

Distr. GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2004/7 18 décembre 2003

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS

## COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise Cinquième session, 12 et 13 février 2004 Point 4.3.1 de l'ordre du jour provisoire

## ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DE L'ENTREPRENARIAT ET DE L'ATTÉNUATION DE LA PAUVRETÉ: NOUVEAUX NOM ET MANDAT

- 1. À sa deuxième session, tenue les 21 et 22 mars 2001, le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise a créé une nouvelle équipe intégrée de spécialistes de l'entreprenariat et de l'atténuation de la pauvreté (TRADE/WP.8/2001/5).
- 2. Dans le mandat initial, les principaux objectifs de cette nouvelle équipe étaient les suivants:
  - Sensibiliser à l'importance que revêt la prise en considération de toutes les dimensions en matière de promotion de l'entreprenariat aux fins de la lutte contre la pauvreté;
  - Évaluer l'effet des lois, règlements et politiques visant à promouvoir l'entreprenariat, en particulier leurs retombées pour les pauvres et les groupes vulnérables;
  - Recenser les moyens d'intervention qui ont fait leurs preuves dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales par des activités d'entreprenariat et formuler des recommandations d'ordre politique;

- Procéder à des échanges de renseignements sur les meilleures pratiques en matière d'élimination de la pauvreté par la promotion de l'entreprenariat et du travail pour compte propre. Ces échanges pourraient s'effectuer selon différentes modalités, telles que: programmes de formation de personnel appelé à former à la gestion de l'entreprise des groupes précis de pauvres; recherche de partenariats et de débouchés pour leurs produits et services; création de parcs technologiques;
- Procéder à des échanges de données d'expérience et d'idées sur le recours à l'entreprenariat comme instrument de lutte contre la pauvreté en milieu rural;
- Répertorier les technologies, formes d'organisation et types de services d'appui susceptibles d'abaisser les coûts d'installation et d'exploitation de PME créées par les pauvres et les groupes vulnérables; rendre la technologie plus accessible aux entreprises familiales et aux petites et moyennes entreprises créées par d'autres groupes de pauvres;
- Proposer des programmes spécifiques tendant à encourager l'entreprenariat au sein de certains sous-groupes pauvres ou vulnérables, en particulier dans les pays et régions présentant un risque élevé de conflit ou en proie aux difficultés de la restructuration économique;
- Identifier les domaines se prêtant à un partenariat entre secteurs public et privé susceptible de bénéficier aux pauvres, en particulier étudier la possibilité de créer des fonds de solidarité et autres dispositifs de microcrédit associant certains groupes de pauvres et recevant un appui privé et public;
- Aider les gouvernements qui en font la demande à concevoir des programmes de promotion de l'entreprenariat porteurs d'activités génératrices de revenu (OPA/AC.20/1).
- 3. Pour donner suite aux recommandations du premier Forum régional sur les jeunes: sécurité, possibilités et prospérité, tenu en août 2002, la troisième réunion de l'Équipe de spécialistes, tenue en février 2003, a décidé d'axer ses travaux futurs sur l'emploi des jeunes.
- 4. En conséquence, l'Équipe de spécialistes prie le Groupe de travail:
  - i) De la rebaptiser Équipe de spécialistes de l'entreprenariat des jeunes;
  - ii) D'adopter le nouveau mandat de l'Équipe de spécialistes de l'entreprenariat des jeunes.

Les nouveaux objectifs de l'Équipe de spécialistes seront les suivants:

• Procéder à des échanges de données d'expérience et d'idées sur le recours à l'entreprenariat comme instrument de lutte contre le chômage des jeunes;

- Répertorier les modalités, formes d'organisation et types de services d'appui susceptibles d'aider les jeunes à acquérir des compétences d'entrepreneur et à s'installer à leur compte;
- Organiser des séminaires, ateliers et forums sur l'entreprenariat des jeunes, notamment dans un contexte sous-régional;
- Aider les gouvernements qui en font la demande à concevoir des programmes de promotion de l'entreprenariat porteurs d'activités génératrices de revenu;
- Aider les gouvernements et les administrations locales à inscrire l'entreprenariat dans les programmes scolaires;
- Recueillir et diffuser des informations sur les pratiques optimales en matière de programmes de promotion de l'entreprenariat des jeunes;
- Créer une galerie de portraits de jeunes entrepreneurs ayant excellé dans des secteurs artistiques ou artisanaux ou dans des activités axées sur la société du savoir;
- Élaborer des projets et des programmes de promotion de l'entreprenariat des jeunes dans les États membres de la CEE qui ont réussi à atténuer le chômage et la pauvreté chez les jeunes.

\_\_\_\_